

La neutralité du web jette un nouveau froid sur la relation Leroy-De Croo

LE RÉSUMÉ SIMON SOURIS

Fin de semaine dernière, la patronne de Proximus a évoqué son souhait de mettre fin à la neutralité du net en Europe.

Pour le ministre des Télécommunications, pas question d'aller dans cette direction.

Il a donc ouvertement critiqué la position de la CEO, bien qu'elle n'ait rien d'une première dans le secteur des télécoms.

En fait, sa réaction souligne plutôt une relation toujours plus tendue entre les deux parties.

Décidément, on ne les mettra pas d'accord. Alexander De Croo a de nouveau taclé Dominique Leroy (par média interposé) sur une de ses sorties. En cause cette fois, des propos sur la neutralité du web, tenus vendredi en marge de la présentation d'un accord de collaboration renforcé entre Proximus et Studio 100, le Walt Disney flamand.

En substance, la patronne de l'opérateur historique a fait part à cette occasion de son désir de revoir le fameux principe fondateur du web (qui veut, en bref, que les internautes soient libres d'accéder à quelque contenu que ce soit sans discrimination aucune) sur le modèle de ce qui a été décidé Outre-Atlantique à la mi-décembre.

Pour elle, si la neutralité du net est «importante pour garantir un libre accès aux petits acteurs, les choses vont trop loin» aujourd'hui. Et de citer les exemples de firmes comme Goo-

gle, Netflix et Facebook dont les besoins croissants en capacité – pour proposer de la vidéo ultra haute définition en streaming, par exemple – ne se traduisent pas pour autant en une juste rétribution des opérateurs qui leur fournissent les infrastructures. Pour Dominique Leroy, la distribution gratuite rendue possible par le cadre existant leur a permis de devenir de véritables «géants».

Du côté du ministre des Télécommunications, cette position est visiblement mal passée car s'il y a bien une certitude, c'est que «la neutralité du net est là pour rester en Europe», a-t-il déclaré dès le lendemain de la prise de parole de la patronne au plus grand nombre sur les réseaux sociaux.

Interrogé par L'Echo, Alexander De Croo

précise sa pensée: pas question de changer quoi que ce soit au principe en vigueur, n'en déplaise à Madame Leroy. D'ailleurs, pour l'heure, «aucune initiative européenne ne va en ce sens. Les règles actuelles en la matière restent donc valables». Avant de tacler: «Ici, on ne prend pas de décisions à la Donald Trump.»

D'autres CEO pensent pareil

C'est noté. Pourtant, la doléance de la patronne de Proximus n'a rien d'illogique ni rien d'une première, d'ailleurs.

Pour ne prendre qu'un exemple récent,

Stéphane Richard, directeur général du poids lourd mondial des télécoms Orange, a tenu des propos tout à fait similaires à ceux de Dominique Leroy, il y a une quinzaine de jours à peine.

Lors d'un passage sur BFM Business, l'homme fort a alors répondu sans détour à une question d'un journaliste sur le sujet: la fin de la neutralité du web, c'est «une obligation», et ce, malgré les levées de boucliers auxquelles on assiste en Europe. Pour le

patron, le débat autour de la question est «pollué par des considérations politiques», ce

qui empêche de regarder les choses en face. À savoir que ce principe est un «ennemi de l'innovation» puisqu'il n'encourage pas les opérateurs à investir. Pour sa part, et à l'instar d'autres opérateurs, l'idée serait plutôt d'aller à terme vers un internet à plusieurs vitesses en Europe, permettant de limiter l'hégémonie d'acteurs «OTT» comme Netflix, Skype et WhatsApp.

Tendu depuis un moment

Le fond du propos peut donc être évacué. Dès lors, peut-être convient-il de chercher ailleurs la raison de ce nouveau carton rouge adressé par le ministre à la patronne de l'opérateur détenu à 53,51% par l'Etat.

En coulisse, force est de constater que la relation entre les deux parties est tendue depuis quelque temps maintenant, ce qu'une importante analyse de marché sur le haut débit et la radiodiffusion télévisuelle (particulièrement attendue par le secteur) ne vient aucunement adoucir.

La raison? Officiellement, une volonté claire de la part du ministre de favoriser l'émergence d'une concurrence accrue dans le fixe (internet et télé), soit la montée en puissance d'Orange diront les mauvaises langues. Quitte à parfois taper sur les doigts de Proximus, comme lors d'une augmentation de prix fin juin par exemple. Alexander De Croo avait alors clairement appelé les consommateurs à se tourner vers la concurrence, non sans susciter une vive réaction au siège de l'opérateur. Officieusement, c'est par contre plus difficile à dire... Mais une chose est sûre, il y a résolument de la friture sur la ligne entre les deux téléphones. Jusqu'à quand?

«La neutralité du net est importante pour garantir un libre accès aux petits acteurs, mais les choses vont trop loin.»

DOMINIQUE LEROY
CEO DE PROXIMUS

«En Europe, on ne prend pas de décisions à la Trump. La neutralité du net est là pour rester.»

ALEXANDER DE CROO
MINISTRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS